

## COVID-19 – Port obligatoire du couvre-visage, procédure et sommaire du décret ministériel

Depuis le début de la pandémie, la Ville applique les règles de la Direction de la santé publique. Ainsi, dans la poursuite des efforts collectifs pour enrayer la pandémie, le port du couvre-visage est obligatoire pour les membres du personnel dans l'ensemble des bâtiments municipaux.

Visionnez la capsule de Gaétan Drouin et Luc De la Durantaye : <https://youtu.be/u4WSCqCqVF8>

### Voici les informations mises à jour le mercredi 22 juillet, à 16 h :

- Mise à jour dans la section *La prévention, c'est primordial!* sous l'onglet *Port du couvre-visage en milieu de travail* :
  - Ajout de la procédure pour l'utilisation du couvre-visage en milieu de travail
  - Ajout du sommaire du décret ministériel

### Quelques rappels :

- Seul le couvre-visage fourni par l'employeur sera accepté.
- La distribution des couvre-visages est en cours et se poursuivra au cours des prochains jours.
- Le citoyen ou le fournisseur qui ne se conforme pas aux exigences ne pourra pas accéder aux bureaux municipaux.
- La Ville n'offrira pas de couvre-visages à ceux et celles qui n'en ont pas en leur possession.

#### Page Internet dédiée aux employés

Pour rester informé, consultez le [www.ville.levis.qc.ca/employes](http://www.ville.levis.qc.ca/employes). Nous vous invitons donc à **consulter et à rafraîchir périodiquement cette page** afin d'obtenir les informations actualisées.

#### Ligne téléphonique et courriel dédiés aux employés

Pour toute question, commentaire ou préoccupation quant à la situation actuelle, vous êtes invités à composer le **418 835-8299** ou à écrire à [infocovid19@ville.levis.qc.ca](mailto:infocovid19@ville.levis.qc.ca). Le service vous est offert 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

#### Affichage

Nous demandons aux gestionnaires d'imprimer le présent PDF et de l'afficher dans les lieux de travail du personnel n'ayant pas accès à un poste informatique. Nous vous remercions de vos efforts communs, de votre engagement et de votre solidarité.